



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL BATNA
LIGUE DE FOOTBALL WILAYA BATNA



31, Avenue de la République -Batna
TEL/FAX: 033.80.35.38 - 033.80.45.42
E-mail:LWFBATNA@GMAIL.COM

COMMUNIQUE

Mercato hivernal

Enregistrement de licences

2ème période

*Conformément aux dispositions réglementaires 2019/2020 et la note FAF N° 1160
Du 26.11.2019 relatives à la 2ème période d'enregistrement des demandes de licences*

Il y a lieu de retenir les conditions ci-après :

- *Les dates d'enregistrement des licences pour la seconde période sont arrêtées du Vendredi 20 Décembre au 19 Janvier 2020.*
- *Les équipes amateurs qui ont un effectif de 30 joueurs n'ont pas le droit de recruter durant la 2ème période d'enregistrement même s'ils libèrent un ou plusieurs joueurs.*
- *Seules les équipes amateurs qui n'ont pas recruté trente (30) joueurs lors de la première période d'enregistrement ont le droit de recruter lors de la seconde période.*
- *Le recrutement des clubs amateurs doit se faire au prorata du nombre de joueurs dans l'effectif pas plus de trente (30) joueurs.*
- *Les joueurs transférés lors de la seconde période sont soumis à la lettre de libération.*
- *Tout joueur libéré durant la deuxième période d'enregistrement des licences ne peut en aucun cas être remplacé.*
- *Les équipes amateurs qui recrutent durant la seconde période doivent tenir compte que cinq (05) joueurs doivent avoir plus de trente (30) ans.*
- *Les clubs n'ayant pas atteint le nombre de trente (30) joueurs maximum peuvent compléter et arriver à trente (30).*
- *Les clubs ont le droit de transférer des joueurs amateurs vers les clubs amateurs ou professionnels.*
- *Les équipes amateurs ne peuvent recruter que deux (02) joueurs au maximum provenant d'un même club.*
- *Les joueurs transférés ne pourront prendre part à aucun match de la phase aller du championnat, ils ne pourront y participer qu'à la première journée de la phase retour.*
- *Par contre ils pourront participer aux tours de la coupe même si la première journée de la phase retour n'a pas débutée.*
- *Les clubs ont le droit de libérer deux (02) joueurs sans qu'il y ait la possibilité de les remplacer.*
- *Les joueurs transférés ne pourront prendre part à aucun match de la phase aller du championnat, ils ne pourront y participer qu'à la première journée de la phase retour.*
- *Par contre ils pourront participer aux tours de la coupe même si la première journée de la phase retour n'a pas débutée.*